

SOCIETE DE TAYNINH

Paris, le 21 avril 2008

COMMUNIQUE

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 MAI 2008

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le **29 mai 2008 à 10h00** au :

7 Place du Chancelier Adenauer
75016 Paris

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO n°48 du 21 avril 2008.

Les documents préparatoires à l'Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions et délais¹ réglementaires applicables, au siège social de la Société de Tayninh situé ce jour au – 5 boulevard Malesherbes 75008 Paris et à compter du 9 mai 2008 au 7 place du Chancelier Adenauer 75016 Paris, ou transmis sur simple demande écrite adressée à CACEIS Corporate Trust – Service Assemblée Générale – 14 rue Rouget de Lisle – 92862 Issy Les Moulineaux Cedex 9.

Ils pourront également être consultés sur le site internet de la Société de Tayninh : www.tayninh.fr

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Relations Investisseurs

Fabrice Mouchel

+33 1 53 43 73 03

¹ Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au 5^{ème} jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Tout actionnaire peut prendre connaissance de ces documents au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.